

COMMUNICATIONS.

QUELQUES NOTES

SUR LA MORT ET LA SUCCESSION DE GUY DE LA BROSSE,

PAR M. E.-T. HAMY.

On ne sait presque rien de positif sur la vie de Guy de la Brosse, en dehors de ses écrits; on ignore même les dates exactes de sa naissance et de son décès. Jal a publié, il est vrai, dans son *Dictionnaire critique* ⁽¹⁾, l'acte mortuaire du fondateur du Jardin du Roi; mais cette pièce écourtée ne donne que le jour de son inhumation, qui eut lieu dans l'établissement qu'il avait créé ⁽²⁾.

«Guy de Brosse, — dit seulement le registre de Saint-Médard, — conseiller médecin du Roy, âgé de cinquante-cinq ans, inhumé au Jardin du Roy le 13 août 1641.»

Une pièce que M. Girard de Rialle a bien voulu faire copier dans les Archives du Ministère des affaires étrangères ajoute quelques détails importants à cette laconique mention.

C'est une pétition adressée au secrétaire d'État, Chavigny, le jour même de l'enterrement de l'intendant, pour demander la place que sa mort laissait vacante.

L'auteur de cette supplique, Jean Merlet, «docteur régent en la Faculté de médecine de Paris», n'avait pas perdu de temps, comme on voit, pour solliciter la protection du ministre.

Il avait appris que «ceste nuit le sieur de la Brosse, intendant du Jardin

(1) V° *La Brosse* (Guy de), 2^e éd., p. 713.

(2) «J'ai trouvé, dit l'abbé Lebeuf, que Gui de la Brosse, médecin-intendant de ce jardin, voyant qu'il étoit loin de Saint-Médard, fit bâtir [une chapelle] et obtint de l'archevêque de Paris, le 20 décembre 1639, d'y pouvoir faire célébrer la messe les dimanches et fêtes, excepté à Pâques réservé au curé, et faire les enterremens, même celui du fondateur qui avoit choisi sa sépulture dans un caveau. A la charge toutefois que le jour de Pâques seroit offert de la part de cet intendant à la messe paroissiale un cierge blanc d'une livre avec un écu d'or (*Reg. Archiep.*).» (L'abbé Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouv. édit. par H. Cocheris, t. II, p. 611. Paris, 1864, in 8°.)

On sait que le cercueil de Guy de la Brosse fut retrouvé dans le caveau dont parle Lebeuf le 16 germinal an v. (Voir *Magasin encyclopédique* de Millin, 3^e année, t. II, p. 138-139.)

roial des plantes », était « mort subitement » et il s'offrait humblement à *remplir la place* du défunt.

Monseigneur,

Vous m'avez tousjours tesmoigné tant de bonté que je me porte librement à vous importuner ; il s'offre une occasion , laquelle est de telle importance que elle a besoin d'estre appuïée de vostre autorité pour la faire réussir, sans cela je n'eusse osé vous rendre ceste importunité ; je vous diray, Monseigneur, que ceste nuit, le sieur de La Brosse, intendant du Jardin roial des plantes, est mort subitement : c'est une place à remplir ; si j'estois considérable sans vostre recommandation, j'espérerois qu'elle me seroit plus favorable ; mais, ne pouvant rien me promettre, que par vostre pouvoir et autorité, si elle tournoit au proufit de Jean Merlet, docteur régent en la faculté de médecine à Paris, ce seroit une créature que vous feriez, et serois, par ce moien, destaché tellement de toutes autres affaires que je ne m'attacherois que au service de vostre maison ; à quoy je suis vostre tres estroitement obligé comme

Monseigneur,

Votre tres humble et tres obligé serviteur,

J. MERLET.

A Paris, ce dernier jour d'aoust 1641.

(*Au dos*) : Monseigneur, Monseigneur de Chavigny, conseiller du roy en ses conseils et secretaire d'Etat en Cour.

[Archives du Ministère des affaires étrangères. Mémoires et documents, f^o France ms. n^o 1590, f^o 307.]

Guy de la Brosse est donc mort subitement au Jardin du Roi dans la nuit du 30 au 31 août 1641.

On voit une fois de plus quel cas il faut faire du témoignage de Guy Patin, lorsqu'il parle de ses ennemis. Le long récit haineux qu'il adresse à Belin, son confident le plus intime, le 4 septembre suivant est d'un bout à l'autre inventé ; les détails odieux ou burlesques que lui suggère un esprit vindicatif et grossier sont autant d'abominables calomnies.

Guy de la Brosse n'a pas succombé, comme l'insinue son diffamateur, à une dysenterie, suite d'excès de table : il est *mort subitement la nuit*.

Jean Merlet n'avait aucune raison d'altérer la vérité. Il écrivait à son protecteur en toute sincérité, sous le coup de l'événement : son témoignage mérite bien autrement notre confiance que celui du venimeux pamphlétaire, pour qui toute occasion est bonne à satisfaire ses implacables rancunes.

Ce ne sont point d'ailleurs les lettres à Belin, publiées quarante ans plus tard, qui ont occasionné, comme on l'a dit parfois, le procès en réparation intenté par Louise de la Brosse devant la juridiction des Requêtes de l'Hôtel en 1642. Ce sont les *mots injurieux* insérés par Patin dans

l'*Epistre liminaire* d'une édition des OEuvres de Sennert qui ont poussé à bout la nièce de Guy de la Brosse.

On sait que le procès, qu'elle a poursuivi à l'instigation de Théophraste Renaudot, s'est terminé par un jugement daté du 14 août 1642, qui mettait « les parties hors de Cour ».

La protection de Chavigny ne suffit pas à assurer la nomination de Jean Merlet. Bouvard, premier médecin du roi et par là même surintendant du Jardin royal, obtint sans peine pour Michel, le second de ses fils⁽¹⁾, une place dont il avait la « nomination et présentation à Sa Majesté ».

Quant à Merlet, contraint de retourner à ses *affaires*, il devenait trois ans plus tard doyen de la faculté de médecine et occupait deux fois de suite, suivant l'usage (1644-1646), cette fonction honorifique⁽²⁾.

L'ÂGE DE PIERRE AU GABON,

PAR M. E.-T. HAMY.

Il y a plus de cinquante ans qu'un capitaine du génie, M. Parent, a rapporté en France les premiers instruments en pierre polie que l'on ait recueillis au Sénégal⁽³⁾; et le Muséum de Paris possède depuis le mois d'avril 1865 une superbe hache en fer oligiste stratiforme, donnée par Boubakar-Saada, almamy du Bondou, au lieutenant de vaisseau Regnault comme tombée du ciel sur les bords de la Falémé.

Le Musée royal d'antiquités de Leyde montre aussi, depuis de longues

(1) « Le successeur de La Brosse, écrivait Guy Patin à la date du 12 octobre 1641, le successeur de La Brosse n'est pas encore arrêté; on dit néanmoins que M. Bouvard en aura la meilleure part pour son fils, qui est premier valet de chambre du roy. » Michel Bouvard de Fourqueux, dont il est ici question (il tenait ce titre du don fait à son père, en juin 1634, par le roi Louis XIII de la terre et seigneurie de Fourqueux, près Saint-Germain-en-Laye), Michel Bouvard de Fourqueux, dis-je, second fils de Charles Bouvard et d'Anne Riolan, était *secrétaire ordinaire du Cabinet du roy* et non pas *premier valet de chambre*.

« On dit, continue Guy Patin, que M. Des Noyers, en qualité de surintendant des bâtiments du roy, y veut avoir sa part et en disposer en faveur de quelqu'un de ses amis. » Il n'existe aucune pièce se rapportant à cette affaire dans les papiers de Des Noyers Sublet, conservés au Ministère de la guerre, et il est assez probable que Guy Patin, aussi bien renseigné sur les compétitions relatives à la succession de La Brosse que sur la maladie de celui-ci, a pris pour Des Noyers Chavigny recommandant Merlet.

(2) *Arch. de la fac. de méd. Comment. mss.*

(3) *Soc. d'agr., sc. et arts de la Haute-Saône. Catalogue du Musée. Vesoul, 1879, in-8°, p. 27.*